

# BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE STAV 2021

## ÉPREUVE ORALE TERMINALE

Ce document a été élaboré suite aux quatre sessions institutionnelles de lancement de la réforme du baccalauréat STAV, en avril et mai 2019. Il s'appuie sur le travail d'enseignants, de directeurs et de proviseurs adjoints au cours des travaux en ateliers.

---

# Ressource à destination des équipes pédagogiques

STAV juin 2019



# ÉPREUVE ORALE TERMINALE

Cette nouvelle épreuve est définie par l'arrêté du 31 juillet 2018 ([publié au JORF du 24 août 2018](#)), dans son article 6 :

*« Une épreuve obligatoire orale terminale de vingt minutes (20 minutes) est préparée pendant le cycle terminal. Elle porte sur un projet adossé aux enseignements de spécialité suivis par le candidat. »*

Elle est affectée d'un coefficient 14.

Afin de préparer cette épreuve avec et pour les élèves il est proposé d'aborder dans ce document les 3 points suivants :

- Quel contenu de cette épreuve au regard de ce qui est évalué ?
- Quels enseignements sont mobilisables pour la préparer avec les élèves ?
- Quand se prépare-t-elle ? Comment organise-t-on ce travail de préparation ?

## Le contenu

L'objectif de l'épreuve est défini ainsi dans la note de service [DGER/SDPFE/2019-330 24/04/2019](#) :

*« L'épreuve vise à évaluer la capacité du candidat à présenter un projet centré sur un enjeu du monde contemporain et à en débattre à l'oral. La notion de projet se traduit par le choix personnel d'un sujet de discussion traité dans la durée qui prend appui sur : des expériences personnelles, des situations vécues ou observées.*

*À partir de l'expérience acquise dans son parcours de formation et de son intérêt personnel, le candidat questionne dans ses enjeux socio-techniques et éthiques un sujet de son choix adossé aux enseignements de spécialité et argumente son point de vue dans un exposé suivi d'un entretien avec un jury. »*

Il s'agit donc d'une épreuve terminale, commune à tous les candidats, qui vise à évaluer la capacité du candidat à présenter son projet et à en débattre à l'oral avec le jury.

Ce choix de sujet fait par les élèves et validé par l'équipe enseignante peut relever par exemple de ces préoccupations :

- Réchauffement climatique, incidences pour l'agriculture et l'alimentation.
- Antibiorésistance, santé humaine et animale ; vers une santé globale.
- Transformer les aliments pour transformer l'alimentation.
- Érosion de la biodiversité et gestion territoriale.
- Les circuits courts, une autre idée des rapports entre agriculture et société.
- Contribution des territoires au vivre ensemble.
- Réduction de l'utilisation des pesticides, freins sociaux et techniques.
- ...

Mais cela reste bien sûr très ouvert, il faut s'assurer cependant que le thème choisi est bien adossé aux enseignements de spécialité :

**S1** : Gestion des ressources et de l'alimentation - Obj : Appréhender la gestion des ressources et de l'alimentation humaine dans un contexte de durabilité.

**S2** : Territoires et société - Obj : Appréhender les enjeux culturels, sociaux et économiques des territoires.

**S3** : Technologie - Obj : Analyser des choix techniques représentatifs du domaine technologique.

**S4** : Territoires et technologie - Obj : Analyser un processus spécifique au domaine dans un territoire.

L'enjeu est d'amener les élèves à conduire ce projet en choisissant un sujet à partir de différentes situations vécues : enseignements disciplinaires et pluridisciplinaires, stages individuels et collectifs, ...

C'est au travers de ce choix personnel que les élèves vont déployer à la fois, la motivation, l'appropriation et l'envie de communiquer à ce sujet. Il serait donc contre productif d'imposer des sujets aux élèves ; toujours penser en termes d'ouverture d'esprit et de propositions.

Il s'agit d'aider les élèves à repérer dans leurs observations en stage, leurs apprentissages en cours, en pluridisciplinarité, leur expérience, les animations de l'établissement, du territoire, ... un sujet qui les intéresse et qu'ils peuvent relier à des préoccupations discutées dans la société.

Après ce repérage, il faudra mettre en questions, investiguer, organiser les idées, développer des arguments, échanger et communiquer à ce sujet.

# L'épreuve

La note de service [DGER/SDPFE/2019-330 du 24/04/2019](#) donne les instructions relatives aux épreuves obligatoires du premier groupe du baccalauréat technologique, série « sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » (STAV) à compter de la session 2021.

*« L'épreuve orale terminale est une épreuve ponctuelle d'une durée de 20 minutes.  
Elle est identique pour tous les candidats (évalués en modalité CCF et hors CCF).  
Elle est affectée du coefficient 14. »*

Elle consiste pour le candidat ou la candidate à présenter pendant 10 mn une réflexion sur un sujet présentant un enjeu contemporain, qu'il ou elle aura travaillé pendant la formation, puis d'en débattre pendant 10 mn avec le jury.

Le candidat ou la candidate ne présente pas de support, il ou elle peut avoir par contre des notes sur des fiches.

## Le jury

note de service [DGER/SDPFE/2019-330 du 24/04/2019](#)

Le jury est composé de deux examinateurs de disciplines différentes :

- un enseignant des enseignements communs,
- un enseignant des enseignements de spécialité.

(Il ne peut pas y avoir deux enseignants d'ESC - qui peuvent être à la fois enseignement commun et enseignement de spécialité)

## Les critères d'évaluation

L'épreuve permet aux élèves de rendre compte de leur aptitude à :

- questionner un sujet
- conduire une démarche d'investigation
- argumenter un point de vue
- Communiquer

*« Sera ainsi évaluée pendant l'oral la capacité du candidat à mettre en œuvre une démarche d'investigation personnelle, à questionner un sujet, à argumenter des choix, à débattre et communiquer. L'intérêt du questionnement retenu, la pertinence de l'argumentation, ainsi que le recul critique du candidat, tant par rapport à son expérience vécue qu'à ses acquis académiques, seront valorisés.*

*L'épreuve orale terminale n'est donc pas l'occasion d'une vérification des connaissances mais une évaluation de la cohérence de la réflexion, de la capacité d'investigation et de l'engagement du candidat. »*

## Grille nationale critériée d'évaluation

Publiée dans la note de service [DGER/SDPFE/2019-330 du 24/04/2019](#) (Annexe 5)

Compétences visées	Critères	Indicateurs	Barème
Mettre en œuvre une démarche d'investigation personnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Planification de la démarche dans la durée.</li> <li>▫ Sélection de procédures d'investigation appropriées.</li> <li>▫ Repérage des acteurs (liés au sujet étudié) et recensement des sources.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Prise d'initiative</li> <li>▫ Variété des expériences prises en compte (stage, expérience scolaire et/ou extra scolaire)</li> <li>▫ Variété des démarches d'investigation (exploration documentaire ou de données empiriques, enquête, entretien, observation en milieu naturel, etc.)</li> </ul>	/3
Questionner un sujet dans ses enjeux socio-techniques et éthiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Contextualisation de la question de départ.</li> <li>▫ Mise en évidence des aspects problématiques (et/ou contradictoires) du sujet choisi : impacts sociaux, politiques, environnementaux, enjeux éthiques, etc.)</li> <li>▫ Traitement des informations avec un regard critique et systémique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Dépassement et /ou enrichissement des représentations initiales.</li> <li>▫ Degré de conceptualisation et de problématisation (différents volets abordés selon différentes perspectives, et à différentes échelles, locale / nationale / internationale)</li> <li>▫ Variété des savoirs mobilisés (académiques, professionnels, vernaculaires, médiatiques).</li> <li>▫ Reconnaissance des valeurs et des principes impliqués.</li> </ul>	/5
Argumenter des choix dans un discours oral finalisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Justification du projet présenté.</li> <li>▫ Mise en avant d'arguments épistémiques et éthiques (éthique personnelle et/ou professionnelle) au service d'un point de vue.</li> <li>▫ Organisation d'un discours destiné à convaincre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Cohérence des choix</li> <li>▫ Degré d'engagement du candidat dans son propos</li> <li>▫ Qualité de la prise de position</li> <li>▫ Vocabulaire et/ou posture critique</li> <li>▫ Articulations logiques</li> <li>▫ Modalisation, nuances</li> </ul>	/6
Communiquer et débattre	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Prise en compte de la situation de communication (contrainte temporelle, prise en compte du jury)</li> <li>▫ Expression de qualités de communication verbale et non verbale (fluidité et implication)</li> <li>▫ Ajustement du propos dans l'échange et aptitude au dialogue (débat)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Respect du temps alloué</li> <li>▫ Élocution, débit, volume</li> <li>▫ Correction de la langue et lexique spécialisé</li> <li>▫ Distance par rapport aux notes</li> <li>▫ Attitude investie</li> <li>▫ Degré de réactivité dans l'entretien</li> <li>▫ Interactions nombreuses et variées (maîtrisées)</li> </ul>	/6
Appréciation			20

# Enseignements mobilisables pour accompagner les élèves

Dans le cadre des enseignements et activités proposées dans l'établissement il faut accompagner les élèves dans la construction de leur projet, la présentation qu'ils en feront et la capacité d'en débattre.

Pour ce faire tous les enseignements sont mobilisables. Les contenus du référentiel permettent de construire des capacités nécessaires pour questionner, investiguer, exposer un point de vue et débattre. C'est à partir de ce qui est enseigné que l'élève doit se projeter, faire le lien entre le sujet choisi et les compétences visées par l'épreuve.

Il n'y a pas d'un côté les enseignements communs pour travailler l'expression orale, la communication et de l'autre les enseignements de spécialité pour traiter le fond. Puisqu'il s'agit de développer l'esprit de curiosité, l'esprit critique et de développer un point de vue sur des questions de société, la mobilisation de toutes les disciplines est nécessaire, chacune dans ses approches.

Par conséquent il est important que soient intégrés dans les progressions des enseignants des contenus qui donnent à voir des sujets et des méthodes de questionnement et d'investigation possibles. De même lorsque chaque élève aura choisi son sujet les enseignants pourront y faire référence dans leurs propositions d'activités.

Les thématiques de la pluridisciplinarité, les heures d'accompagnement personnalisé, la coordination pédagogique sont autant de moyens pour les enseignants d'intégrer dans leurs enseignements des éléments de

la démarche que suivront les élèves pour leur projet.

Les enseignements contribueront donc à préciser les questions que soulève le choix des élèves, à poser les problèmes en lien avec des questions sociales et sociétales, à proposer des méthodes d'investigation, à développer l'argumentation et à construire des savoirs faire en communication et en échange. Cela n'est pas fondamentalement nouveau. L'épreuve orale terminale est une occasion pour les élèves de mettre en pratique ces différents apprentissages sur une question de leur choix qui les impliquera personnellement.

Savoir se documenter, savoir questionner, conduire des entretiens, exposer un point de vue, débattre, argumenter, sont autant de pistes possibles pour des activités pédagogiques dans de nombreuses disciplines et au cours des stages collectifs et individuels.

Une épreuve orale nécessite, outre de travailler le fond, de faire montre d'une certaine aisance qui ne se construit pas en quelques heures l'avant veille de l'épreuve. La compétence orale s'appuie sur des savoirs faire et savoir être particuliers mais aussi sur une mise en situation régulière. Mettre en œuvre ces situations dans l'ensemble des disciplines et des activités sera le meilleur garant du développement de cette aptitude. Cela donnera le temps de faire s'exprimer les élèves en vue d'un exposé précis et argumenté et de faire évoluer la forme de l'exposé et l'expression des élèves. Autant d'apprentissages qui peuvent s'ancrer dès la classe de seconde.

## Organisation et suivi

La planification du travail des élèves en lien avec une coordination pédagogique partagée constitue une des conditions de la réussite.

Il est utile pour l'élève de séquencer son travail en périodes correspondant à des attendus et en fixant des rendez-vous temporels permettant par exemple de préciser l'état d'avancement du projet et les futures étapes du travail.

On peut imaginer un découpage général qui organise :

<b>Pour les élèves</b>	<b>Pour l'équipe pédagogique</b> - intégrer des contenus qui alimentent la réflexion des élèves. (dans les temps disciplinaires, interdisciplinaires, de stages, d'animations)
Temps de choix du thème	Thèmes technologiques, scientifiques et attentes sociétales, ...
Temps d'investigation	Méthodes de documentation, d'enquêtes, d'expérimentation, ...
Temps d'organisation de la pensée et d'argumentation, de discussions, de présentation	Mise en débat, développement de l'argumentaire, controverses, ...

## Préparer les élèves à l'épreuve orale terminale suppose également :

### Une organisation rigoureuse du travail d'équipe qui peut comporter :

Une diffusion et une prise de connaissance commune de l'information relative à l'épreuve.

Un mode de coordination (Ex : assurée par l'un des membres de l'équipe : référent de l'équipe pédagogique et des élèves)

Un calendrier étalé sur les deux années de formation : articuler les étapes du travail des élèves avec les cours, les projets pédagogiques, les stages, les plages de pluridisciplinarité ; puis intégrer dans l'accompagnement personnalisé des temps de travail spécifiques sur l'épreuve elle-même.

Le lien avec des événements, animations sur l'établissement et le territoire. Par exemple : réunions professionnelles, semaine du développement durable, salon de l'agriculture, semaine de la presse à l'école, Lycéen.ne.s au Cinéma, Alimenterre...

L'information des élèves (et de leur famille) sur le déroulement prévu. Créer un document permettant de communiquer les attendus et l'organisation de la démarche qui puisse servir également de fiche mémo.

### La mise en place des documents et outils de travail pour les élèves :

Carnet de suivi individuel numérique ou papier par exemple, avec des fiches méthode et des fiches contenus à créer par les élèves, permettant un commentaire

par l'équipe pédagogique lors des échanges et des régulations.

### Le suivi par l'équipe pédagogique et les traces de ce suivi :

Au-delà des échanges proposés dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, on peut mettre en place par exemple une forme de tutorat, en répartissant les élèves entre enseignants (seul ou en binôme). Ne pas oublier de décider des moments où les échanges peuvent avoir lieu.

Prévoir une ligne spécifique sur le bulletin pour les commentaires des enseignants qui assurent le suivi individuel afin de donner des repères à l'élève et à sa famille sur l'avancée de la préparation de cette épreuve.

### Partager les thématiques dès leur définition :

Les sujets choisis par les élèves doivent être validés par l'équipe enseignante. Le faire assez tôt permettra d'intégrer dans les progressions des exemples à aborder en cours, des questionnements liés à ces thématiques.

Pour autant l'ensemble des activités, au cours du cycle, offrira des opportunités d'évolution et de précision de ce questionnement.

### Assurer une régulation pédagogique régulière :

L'équipe enseignante s'informe, régule, réoriente les travaux en fonction de l'avancée des projets. Pour cela

des réunions d'équipe sont organisées régulièrement.

### Exemple d'organisation pédagogique

Le tableau ci-après montre un déroulement temporel possible de l'organisation de préparation et de suivi de l'épreuve sur les deux années de formation du STAV.

Il permet de montrer les liens qu'il peut y avoir entre les étapes de définition du projet par les élèves et les activités pédagogiques proposées par l'équipe.

## Exemple d'organisation sur les deux années de formation

	Année 1										Année 2									
	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin
<b>Étapes</b> qui ponctuent le travail des élèves et le suivi par les équipes enseignantes, que l'on peut trouver dans un carnet de bord		Présentation de l'épreuve et de l'organisation		Repérages des sujets possibles		Choix du sujet		Investigation			Synthèse		Partage, débat		Approfondissement			Mise en forme de l'oral Entraînement	Mise en forme de l'oral Entraînement	
<b>AP</b> Temps d'accompagnement personnalisé pour instruire les sujets, donner des méthodes, orienter le travail personnel		2h		4h		2h		2h			2h		4h		4h			4h	2h	
<b>Cours/modules</b> Intégration dans les progressions disciplinaires en lien avec les sujets, les méthodes, la mise en débat, ...	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Pluri</b> Contenus des thématiques plus particulièrement en lien avec les étapes			X	X				X					X	X	X					
<b>Animations</b> organisées au sein de l'établissement qui peuvent nourrir la réflexion		Lycéen au cinéma			Lycéen au cinéma		Semaine de la presse à l'école		Lycéen au cinéma	Voyage d'étude			Semaine Ali-men'terre							
<b>Stages Individuels</b>							1 sem			2 sem				2 sem						
<b>Stages collectifs</b>				ESDD			Territoire					Étude activité territoire								
<b>Coordo équipe</b> réunions d'organisation, de suivi et d'évaluation du dispositif	X					X				X		X				X				X